RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CLERMONT-LE-FORT DU 22 DÉCEMBRE 2016

Présents (9) : Nicole AERN, Xavier BELLAMY (Premier Adjoint), Jean-Jacques CAZALBOU, Geneviève DURAND-SENDRAIL, Elisabeth GIACHETTO, Christian HUGUES (Maire), Gérald LAGACHERIE, François MARTINEZ et Leanne PITCHFORD.

Personnes excusées ayant donné pouvoir (2) : Jean-Pierre LAGUENS (pouvoir à Christian HUGUES) et Jean-Paul CARDALIAGUET (pouvoir à Elisabeth GIACHETTO).

Personnes absentes (4) : Gérard BOUDON, Sandra DELGADO (Deuxième adjointe), Bernard FERRARI et Romain MALPAS.

Secrétaire de séance : Geneviève DURAND-SENDRAIL.

Ouverture de la séance à 19h05.

1/ Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 24 novembre 2016

Leanne PITCHFORD indique qu'une erreur s'est glissée dans la liste des personnes présentes. Il convient de substituer son nom à celui de Jean-Jacques CAZALBOU qui figure effectivement parmi les personnes excusées et ayant donné pouvoir.

Leanne PITCHFORD critique la formulation retenue pour restituer les échanges sur le thème du Contrat de Territoire signé entre la commune et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne. Elle indique qu'en réponse à sa question portant sur l'éventualité d'une modification de l'affectation des fonds, le Maire avait répondu qu'une telle démarche était tout à fait possible. Elle conteste donc la formulation retenue, à savoir « le Maire répond que ce point pourra être abordé avec ce partenaire ». Christian HUGUES lui répond que s'il est effectivement envisageable que le Conseil Municipal exprime le souhait que les conditions d'affectation des fonds soient modifiées, le Maire ne peut pas anticiper la position qui serait celle du Conseil Départemental. Dès lors, il confirme donc la formulation qui figure dans le compte-rendu.

Elisabeth GIACHETTO souhaite que figure dans le compte-rendu les raisons de son abstention lors du vote sur le sixième point de l'ordre du jour, à avoir l'approbation du projet de modification statutaire du Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne. Elle rappelle avoir affirmer que les informations qui ont été présentées lors de la commission Appui aux Interventions Communales n'ont pas été suffisantes et que la tenue de cette commission, trois jours avant l'organisation du conseil municipal, a été trop tardive pour qu'elle puisse maîtriser tous les éléments du dossier.

Après ces échanges, Monsieur le Maire soumet au vote l'approbation du compte-rendu, dont la version définitive intégrera les remarques précédentes.

Vote : ***Pour : 7***

Abstention : 1 *(G. LAGACHERIE)*

Contre : 3 *(J-P CARDALIAGUET, E. GIACHETTO, L. PITCHFORD)*

Le compte-rendu est adopté

2/ Délibération Modificative Budgétaire n°3 permettant l'inscription de crédits pour le versement au titre du Fonds National de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Christian HUGUES rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre du Fonds National de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), il a été notifié à la Communauté d'Agglomération Toulouse Sud-Est (Sicoval) qu'elle était appelée à apporter une contribution financière au titre de l'exercice budgétaire 2016 dans la mesure où celle-ci est plus riche que la moyenne des intercommunalités française (principe de solidarité).

La contribution du Sicoval se divise en deux parties : l'une prise en charge sur son budget propre et l'autre prise en charge par chacune des 36 communes qui composent cet établissement public de coopération intercommunale. Entre les communes, le principe de solidarité s'exprime également puisque la contribution des communes les plus riches est supérieure, par habitant, à celle des communes les plus pauvres.

Il précise que la participation de la commune de Clermont-le-Fort, à hauteur de 3 585 euros, constitue une obligation (la commune ne peut s'en soustraire). Il conclut que cette charge s'ajoute à celles déjà acquittées par la commune en 2016 au titre du désengagement de l'État (baisse de la Dotation Générale de Fonctionnement) et du Sicoval (baisse de la Dotation de Solidarité Communale et mise en place d'une tarification pour certains services rendus aux communes).

Gérald LAGACHERIE demande sur quels critères a été calculée la quote-part de la commune de Clermont-le-Fort. Christian HUGUES les présente : population ; écart entre le revenu par habitant de chaque commune et le revenu moyen par habitant de l'ensemble intercommunal ; potentiel fiscal ou financier par habitant de chaque commune au regard du potentiel fiscal ou financier par habitant sur le territoire du Sicoval.

Après débat, Monsieur le Maire soumet la délibération au vote.

Vote : **La délibération est adoptée à l'unanimité**.

3/ Questions diverses

Leanne PITCHFORD demande si le **cadre règlementaire du vote sur le transfert de la compétence urbanisme au Sicoval** a été clarifié depuis le conseil municipal du 24 novembre dernier. Christian HUGUES lui répond que la question de la validité de la délibération a été posée à la Préfecture de la Haute-Garonne et que la commune reste en attente de la réponse de l'État sur ce point.

Leanne PITCHFORD demande si la commune a identifié les bureaux d'études qui pourraient assister la commune pour l'élaboration de son **Plan Local d'Urbanisme** et si le marché a été rédigé. Christian HUGUES répond que ces travaux sont en cours. Elle demande à quelle date la sélection pourra être effectuée. Christian HUGUES lui indique que la commission d'appels d'offres sera appelée à se réunir dès lors que les propositions méthodologiques et financières des bureaux d'études seront parvenues en mairie. Elle s'enquiert de la composition de cette commission. Xavier BELLAMY lui répond que cette information est disponible sur simple appel auprès du secrétariat de la mairie.

Leanne PITCHFORD demande si les **dossiers de demande de subventions au Conseil Départemental de la Haute-Garonne**, dans le cadre du Contrat de Territoire, seront portés à la connaissance des conseillers municipaux avant envoi. Xavier BELLAMY indique que ces dossiers seront traités dans le cadre de la commission Aménagement et Développement Durable du Territoire et qu'ils seront ensuite présentés en conseil municipal. Elisabeth GIACHETTO affirme que cette commission ne s'est pas réunie depuis l'été dernier.

Xavier BELLAMY demande si des dispositions ont été prises pour évacuer la **camionnette blanche** qui stationne depuis plusieurs jours sur le bas-côté de la Côte de Clermont. Christian HUGUES précise que le dossier est suivi par la mairie et qu'il est prévu que le véhicule soit évacué dans les tous prochains jours.

Christian HUGUES clôt la réunion du conseil municipal en souhaitant à l'ensemble des participants de **très belles fêtes de fin d'année** et donne rendez-vous à l'assemblée le **samedi 14 janvier 2017 à 11h30 pour la présentation des vœux du Maire.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 30.